

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE  
MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE  
L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE LA COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE - WORK - FATHERLAND  
MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED  
ENTERPRISES, SOCIAL ECONOMY AND  
HANDICRAFTS

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNICATION UNIT

20/00009 dp.  
N° / MINPMEESA/SG/CCC

02 JUIN 2020  
Yaoundé, le

## COMMUNIQUE

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Achille BASSILEKIN III a pris un ensemble de mesures visant à renforcer la lutte contre le COVID-19 au sein de son département ministériel. Lesdites mesures concernent, entre autres, l'accès à ses services centraux et déconcentrés, notamment ceux logés d'une part à l'immeuble « Emergence » et à l'immeuble « Rose » à Yaoundé et, d'autre part, dans les régions et départements du pays.

A cet égard, il informe le public que ledit accès est désormais :

- réglementé pour les usagers ;
- restreint pour les visiteurs de fortune ;
- interdit aux commerçants ambulants.

Par ailleurs, il annonce que le rez-de-chaussée de l'immeuble « Emergence » abritant ses services est désormais doté d'une cellule spéciale, pour l'accueil et la réception du courrier, devant assister et répondre aux sollicitations des usagers.

Le Ministre invite le public au respect scrupuleux des mesures ainsi prescrites.



*Achille BASSILEKIN III*